

360 Donc si on va créer les initiatives d'agriculture urbaine à proximité des gens qui sont
vraiment en besoin, oui, oui, mettre ça comme priorité, absolument au bord des logements
abordables ou des logements sociaux comme moi j'avais les HLM. Oui, je vous encourage de
créer des initiatives comme ça. C'est très, très important. Parce que, comme on a entendu dans
365 les nouvelles aujourd'hui, le prix du bœuf, le prix des légumes, tout, ça monte à 8 à 10 %, ils ont
dit, cette année. Donc si les gens, ça peut aider à l'équilibre budgétaire avec les légumes frais,
organiques dans leur cour, à côté, absolument, je vous encourage pour ça aussi.

LA PRÉSIDENTE :

370 Je vous remercie, Monsieur Robertson, ça fait le tour de nos questions.

M. DEREK ROBERTSON :

 Merci beaucoup.

375

LA PRÉSIDENTE :

 Merci pour vos commentaires. J'inviterais maintenant monsieur Emmanuel Rondia, s'il
vous plaît, du Conseil régional de l'environnement de Montréal. Monsieur Rondia, bonsoir!

380

M. EMMANUEL RONDIA :

 Bonsoir! Avant tout, merci de l'occasion offerte par l'OCPM de commenter le projet du
PDUÉS. C'est très apprécié et ça permet d'alimenter la réflexion, je pense, pour faire avancer les
385 choses.

 Donc je vais passer rapidement au travers le mémoire qu'on a déposé au nom du
Conseil régional de l'environnement de Montréal. Peut-être juste quelques mots sur l'organisme
avant.

390

Donc on est une instance de concertation en environnement. Donc vous aurez sûrement remarqué qu'à la lecture du mémoire, on a plus une perspective régionale, donc on a une vision élargie de l'ensemble des enjeux environnementaux de développement durable sur l'île de Montréal et on travaille beaucoup avec nos membres. Donc même ce mémoire a été rédigé en collaboration avec des partenaires aussi bien locaux que régionaux qui nous ont alimentés pour dégager des grands constats, des recommandations, puis des commentaires généraux sur le document.

Peut-être aussi également juste expliquer qu'on suit vraiment tout le – est-ce qu'on l'appelle le dossier Turcot – ou en tout cas tous les enjeux qui entourent la réfection de l'échangeur Turcot depuis de nombreuses années, puis en tant qu'organisme de concertation, on a beaucoup justement fédéré et mobilisé les partenaires aussi bien dans la première phase de réflexion du tracé du futur... En fait, du projet qui arrivait sur la table maintenant, mais depuis aussi beaucoup, et tout récemment en particulier au niveau de la question de la dalle-parc qui n'est pas sur le territoire du PDUÉS mais qui, pour nous, est un élément vraiment clé dans tout le secteur et qui fait que plusieurs éléments du PDUÉS justement trouvent toute leur raison d'être aussi par la création de ce lien important pour connecter NDG et le Sud-Ouest et, en fait tout le grand Sud-Ouest, on va l'appeler comme ça.

Entre autres, juste souligner, on avait une pétition qui a atteint plus de 10 000 signatures pour la demande du retour de la dalle-parc, puis on a fait un gros événement de mobilisation il y a à peu près deux semaines au bord du canal de Lachine. Donc juste pour placer un peu notre position, notre vision de l'ensemble du secteur.

Également, on avait déposé un mémoire dans le cadre de la première vague de consultations sur l'avenir, puis je pense l'élément majeur qu'on tient à souligner dans notre mémoire, c'est vraiment que le document et le travail qui a été réalisé par toute l'équipe de l'arrondissement traduit bien la vision qui avait été dégagée dans le cadre de la première phase de consultations.

On y retrouve vraiment beaucoup de propositions très intéressantes sur tous les enjeux qui nous concernent, plus spécifiquement au CRE-Montréal : donc transport actif, verdissement, aménagement, accès aux espaces verts et tout ça dans un secteur qui a beaucoup de défis.

425 Donc je pense que c'est à souligner et à resouligner le bon travail qui a été fait par toute l'équipe de l'arrondissement et qui, je pense aussi, s'est alimentée de la première phase de consultations menées par l'OCPM.

430 Au niveau global du plan, je pense, puis on l'avait déjà fait dans le cadre de la première vague de consultations, c'est sûr que pour nous avec, je dirais, les lunettes régionales qu'on porte, le territoire mériterait d'être élargi et justement pour tous les enjeux de connexion sur lesquels je vais revenir plus tard en termes de connexion aux espaces verts mais connexion aussi au réseau de transport actif. Il y a une lunette peut-être à mettre justement sur le document pour amener cette notion de connexion plus large à une échelle plus régionale.

435 C'est sûr que c'est une démarche parmi d'autres, puis le document faisait, je pense, à la fin, la liste de toutes les démarches qui sont en cours actuellement, puis il y en a pas mal dans le secteur. Donc ça, je pense ça va être aussi un enjeu justement d'arriver à coordonner toutes ces démarches-là pour que chacune ne travaille pas dans son coin, puis qu'on marque, bien là – je caricature peut-être – mais la piste cyclable ne connecte pas parce qu'on l'a prévue sur une rue d'un côté, puis on l'a prévue sur l'autre de l'autre côté. Donc d'avoir cette approche globale et concertée sur l'ensemble du territoire est importante.

440

445 Puis je pense également toute la question de la mise en place, en fait, des actions. Les éléments d'échéancier sont plus à partir de 2019 majoritairement, donc les interventions. Je pense que le secteur connaît beaucoup de perturbations actuellement, donc il y aurait peut-être un petit coup supplémentaire à donner justement au niveau de la mise en place de mesures à très court terme justement pour réduire les impacts du chantier actuel, en fait, même si je comprends que le PDUÉS a une vision plus large, mais il y a un effort, je pense, à mener en

450 termes d'intervention actuellement.

455 Puis je pense peut-être plusieurs de ces interventions-là, qui sont peut-être éphémères ou temporaires, peuvent aussi avoir une portée pérenne par la suite qui permettra même de tester l'occupation de certains espaces publics, de consulter ou d'avoir l'avis de la population sur la manière dont ils veulent que certains espaces soient développés et soient appropriés par la population.

460 On a plus spécifiquement regardé le document à la fois sur la question du verdissement puis la version du transport actif et transport collectif sans, bien sûr... Les autres aspects, on les a regardés également mais on a moins cette expertise-là, donc on s'est moins prononcé dessus.

465 Au niveau verdissement, je pense qu'il y a des éléments vraiment intéressants à souligner, la volonté de justement travailler aux abords de l'autoroute et autour des structures. Je pense que le projet peut devenir un peu un modèle ou en tout cas un laboratoire dans un premier temps, puis peut-être un modèle, en termes de bonnes pratiques d'aménagement aux abords des grosses structures autoroutières ou routières même, parce que dans certains cas, les routières sont aussi imposantes que les structures autoroutières.

470 Puis ça, ça rejoint en fait un travail qu'on mène actuellement, nous également, avec le ministère des Transports dans l'est. Donc ça, c'est plus une perche tendue aussi à l'équipe du PDUÉS puis à l'équipe de l'arrondissement pour dire bien, on peut partager nos expertises, puis voir comment on peut s'alimenter dans nos projets respectifs sur cette pratique-là. Parce que je pense qu'à long terme, c'est vers là qu'il faut aller, et des grands joueurs comme le ministère des Transports justement a un travail à faire en termes de modification et d'adoption de pratiques
475 peut-être plus durables dans la gestion de leurs emprises.

480 Autre élément peut-être sur le verdissement. Le document faisait mention, je pense, d'une règle de verdissement – je n'ai plus les chiffres en tête – mais qui est adoptée depuis plusieurs années de répartition d'espèces puis d'essences, puis je ne suis pas un spécialiste à ce niveau-là.

485 Moi j'inviterais juste l'équipe qui travaille sur le document de peut-être se pencher ou de
contacter des chercheurs aussi actuellement, entre autres à l'UQAM, qui travaillent sur l'arbre en
milieu urbain, qui sont en train de développer des techniques ou des réflexions sur les meilleurs
aménagements en termes de résilience, en termes de résistance, en termes de durabilité, de
490 pérennité, à faible coût. Donc peut-être de, comme j'ai dit, ça peut être encore une belle occasion
de tester des choses pour des aménagements après qui peuvent profiter à l'ensemble de la
collectivité de l'île de Montréal.

490 **LA PRÉSIDENTE :**

Deux minutes.

495 **M. EMMANUEL RONDIA :**

495 Déjà deux minutes? Parfait. Je reviens juste au niveau du verdissement aussi, puis ça a
été mentionné par l'intervenant précédent, la question des espaces vacants. Je pense qu'il y a
toute une réflexion à avoir sur ce qu'on en fait, si on les utilise de manière éphémère, si on
s'assure que parfois, si des constructions doivent voir le jour, au moins le temps que le projet
500 voie le jour, des pratiques soient mises en place pour occuper l'espace, même si c'est une
simple question d'embellissement même de l'espace.

505 Puis la question du verdissement vertical aussi, je pense. On parlait des toits mais aussi
toute la question du verdissement vertical sur les structures, les pylônes, essayer d'explorer puis
de s'associer à des chercheurs, à des universités. Je pense qu'à Montréal, on a pas mal
d'universités qui travaillent beaucoup sur le vert. Donc profiter de cette expertise-là, puis de
l'expertise aussi des Grands Parcs. Je pense qu'il y a un maillage justement avec la ville-centre
au niveau des Grands Parcs. Ça fait pas mal le tour au niveau des espaces verts.

510 Au niveau transport actif, c'est comme je le mentionnais, c'est vraiment de regarder les
liens à une échelle, peut-être à une échelle plus grande, et peut-être juste en faire mention dans
le document de ces connexions à faire avec les pôles d'intérêt, les espaces verts existants pour
515 que l'arrimage se fasse dans toutes les démarches de consultation, donc que ce soit l'avenir de
l'écoterritoire de la falaise Saint-Jacques, les projets même du ministère de pistes
multifonctionnelles en bas de falaise, l'avenir de la cour Turcot aussi, même si on ne sait pas
encore ce que va devenir la cour Turcot, mais si – et espérons-le – elle devient un grand parc,
520 bien, on aura déjà la connexion puis la réflexion qui sera prise en compte à ce niveau-là.

520 Je ne reviendrai pas sur la question de la dalle-parc, je pense que vous savez notre
point.

525 Puis au niveau du transport collectif, je pense c'est de regarder comment bonifier puis
comment assurer justement une desserte pour l'ensemble de tous les secteurs, donc pas se
concentrer à certains pôles qui sont super importants, mais vraiment essayer d'avoir un réseau
530 qui est tentaculaire, je dirais, qui permet vraiment le déplacement en transport collectif facile et à
des fréquences quand même intéressantes pour justement favoriser l'utilisation par la population.

530 C'est dans cette perspective-là, c'est ça, le maillage transport actif, transport collectif est
super important pour qu'on amène moins de voitures dans ce secteur-là où il y en a déjà pas
mal. Donc essayer de voir comment on amène et on aménage des choses intéressantes.

LA PRÉSIDENTE :

535 Là, on a bien dépassé votre deux minutes et on aimerait vous poser quelques questions
aussi.

M. EMMANUEL RONDIA :

540 Parfait, d'accord. Je conclus.

LA PRÉSIDENTE :

S'il vous plaît.

545 **M. EMMANUEL RONDIA :**

550 Le dernier point, je pense, c'est un enjeu, puis c'est un questionnement, c'est sur toute la question du financement. Oui, je comprenais à la lecture du document que c'est un financement qui va reposer sur des enveloppes existantes de différents programmes de la ville-centre ou pour transport actif ou d'autres. Est-ce qu'il y a moyen d'aller chercher un autre financement justement pour ne pas utiliser... Bien, pour s'assurer que les projets peuvent voir le jour et qu'on ne soit pas dans un appel à projets avec plein d'autres projets, puis peut-être le projet de piste cyclable ou de lien fédérateur dans le projet passerait deuxième parce qu'il y a X ou Y présent.

555 Donc est-ce que le ministère des Transports a encore une part à jouer là-dedans? En tout cas, il y a un arrimage avec les partenaires, je pense, à trouver pour s'assurer que le plan qui est solide et qui a un très beau potentiel voie vraiment le jour et ne reste pas un plan tabletté.

560 Puis dernier point, on a souligné le travail de l'équipe, mais je pense que je veux aussi mentionner que nous on reste prêt à collaborer avec l'équipe, avec l'arrondissement, pour alimenter, puis faire avancer la mise en œuvre, puis souligner aussi les bons coups quand les projets vont être mis en œuvre. Voilà. Merci. Désolé d'avoir dépassé.

LA PRÉSIDENTE :

565

Merci à vous. Là, vous allez être obligé de répondre par oui ou par non.

M. EMMANUEL RONDIA :

570

Oui ou non, c'est bon.

LA PRÉSIDENTE :

Alors on va y aller aussi rondement.

575

M. EMMANUEL RONDIA :

Très bien.

580

LA PRÉSIDENTE :

Et comme tout est enregistré, ce que vous venez de dire et il y a des témoins, bien là, vous allez certainement être sollicité.

585

M. EMMANUEL RONDIA :

Parfait.

590

LA PRÉSIDENTE :

Des questions techniques puis après ça, je vous amènerai un petit peu plus sur le fond. Dans votre mémoire, vous indiquez un guide sur les meilleures pratiques d'aménagement des emprises autoroutières.

595

M. EMMANUEL RONDIA :

Oui.

600

LA PRÉSIDENTE :

Qui serait sur le point d'être complété. Vous en êtes où à ce niveau-là?

M. EMMANUEL RONDIA :

605 Il est en cours. Donc normalement, on devrait l'avoir pour le mois de septembre.

LA PRÉSIDENTE :

610 Donc ça serait...

M. EMMANUEL RONDIA :

Septembre 2017.

615 **LA PRÉSIDENTE :**

... quelque chose à offrir aux intéressés.

M. EMMANUEL RONDIA :

620 Oui, exactement. Puis on va le diffuser.

LA PRÉSIDENTE :

625 Vous allez le diffuser.

M. EMMANUEL RONDIA :

630 Le publiciser, tout à fait.

LA PRÉSIDENTE :

635 Actuellement, le plan d'action dans le PDUÉS, le document du PDUÉS, le plan d'action, pour le moment, il est intégré. Comment voyez-vous, selon votre connaissance de la situation, de la question et du milieu, comment voyez-vous la concertation possible avec ce que vous avez appelé l'ensemble des acteurs, question de gouvernance plus, mais avez-vous des idées, des suggestions? Comment vous voyez ça? En termes de plan d'action. Je parle vraiment du moment où on dit on a approuvé ce plan, donc les actions, il y en a 32 ou 72 ou peu importe.

640 **M. EMMANUEL RONDIA :**

645 Bien moi, je vois ça comme un – c'est sûr que ça va être l'idée par l'arrondissement mais il faut donner une place, je pense, aux partenaires qui ont à la fois participé aux consultations mais qui sont sur le terrain et qui peuvent réaliser les actions. Dans le document, je pense qu'il y avait mention justement de la volonté de travailler avec les groupes locaux, de travailler avec les organismes. Peut-être d'avoir – puis il ne faut pas multiplier les comités puis les groupes de travail – mais d'avoir au moins une structure qui permet d'assurer aussi le suivi, en fait, d'informer l'ensemble des acteurs concernés de l'évolution de la mise en œuvre du plan d'action.

650 Puis on le mentionnait dans le mémoire aussi, je pense qu'il faut garder une certaine flexibilité. Il y a 32 actions mais peut-être que l'année prochaine, on va se dire ah bien, on en a oublié une ou celle-là n'est peut-être pas importante maintenant. Mais d'avoir un... Je n'ai pas le format mais...

655 **LA PRÉSIDENTE :**

Ce qu'on appelle du monitoring.

M. EMMANUEL RONDIA :

660

Un monitoring, mais qui est participatif quand même et pas : « On arrive, voici où on en est. On a fait ça, ça, ça, ça, on est à 30 %. » Mais plus participatif avec les groupes et les partenaires.

665

LA PRÉSIDENTE :

Des idées précises. Vous avez parlé de garantie de financement pour les 32 actions.

M. EMMANUEL RONDIA :

670

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

675

Tout en sachant très bien que les programmes évoluent, les politiciens changent, il y en a plus, il y en a moins. Je n'ose pas nommer le mot qui commence par un « A » parce que ça fait peur à tout le monde, mais vous savez qu'on ne peut pas sur un horizon long faire commettre des ministères ou des mandataires ou peu importe.

680

M. EMMANUEL RONDIA :

Non.

LA PRÉSIDENTE :

685

Avez-vous des idées par ailleurs pour tout de même pérenniser cet aspect du succès du plan d'action, si tant est qu'on se rende là?

M. EMMANUEL RONDIA :

690

Bien je pense il y a peut-être une part d'implication du milieu privé qu'il serait intéressant d'explorer, pas toutes les interventions, c'est sûr, mais qui pourrait venir en support à... Je pense il y a une volonté justement de verdissement ou de travail sur le domaine public, mais est-ce que pour inciter les propriétaires privés...

695

LA PRÉSIDENTE :

Ils pourraient en faire un peu plus.

700

M. EMMANUEL RONDIA :

C'est ça, il pourrait y avoir peut-être quelque chose là-dessus. Puis je pense l'implication dans la communauté vient, justement les employés, il y a peut-être... C'est sûr que...

705

LA PRÉSIDENTE :

Vous avez une expertise, vous, dans ce genre de... Le Conseil a une expertise dans ce genre de...

710

M. EMMANUEL RONDIA :

Bien plus dans la mise en place, je dirais, ou l'accompagnement de démarche.

LA PRÉSIDENTE :

715

La concertation.

M. EMMANUEL RONDIA :

720 La concertation, l'idéation aussi de formules de maillage qui peuvent être intéressantes, je pense, oui, tout à fait.

LA PRÉSIDENTE :

725 Je vous rappelle que c'est enregistré, on va vous rappeler, pas vous mais l'arrondissement.

M. EMMANUEL RONDIA :

730 C'est bon, je suis là pour ça.

LA PRÉSIDENTE :

735 Moi, ça fait le tour. Danielle, je pense tu avais très rapidement une petite question éclair?

Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :

Oui, bien sûr. Monsieur Rondia, bonsoir!

740 **M. EMMANUEL RONDIA :**

Bonsoir!

Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :

745 Vous avez parlé tout à l'heure de la piste multifonctionnelle qui va être en bas donc de la falaise au-dessus de la rue Pullman. Et vous avez aussi mentionné la cour Turcot où il pourrait y avoir une forêt.

750 Donc dans les deux cas, ce sont des zones quand même assez grandes. Est-ce que, restant sur le territoire du PDUÉS, est-ce que vous avez des propositions d'aménagement au-delà de construction de cette piste-là qui seraient à propos pour ces deux secteurs?

M. EMMANUEL RONDIA :

755

Vous voulez dire dans les secteurs visés, la cour Turcot...

Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :

760

La cour Turcot dans le territoire PDUÉS, Turcot évidemment, puis dans la falaise, donc au-dessus de la piste.

M. EMMANUEL RONDIA :

765

Bien, je pense, puis ça revient un peu au début, je pense, il ne faut pas le voir juste sur le PDUÉS. Je pense qu'on ne peut pas comme couper ces grands territoires-là en disant : « On intervient juste sur le petit morceau PDUÉS parce qu'on a l'opportunité d'ici un an ou deux de faire quelque chose. » Puis la cour Turcot, c'est peut-être dans – espérons pas 7 à 10 ans – mais ça se peut que ça prenne beaucoup de temps avant qu'on sache où ça s'en va, pour pas faire une chose et après dire ça ne connecte plus avec. C'est difficile comme de faire une proposition concrète.

770

Moi, je dirais c'est plus à ce stade-ci d'assurer la cohérence dans la démarche puis de se dire on ne veut pas se fermer des portes, en fait, je veux dire, vis-à-vis des démarches plus grandes qui pourraient englober, réenglober en fait, le territoire du PDUÉS.

775

Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :

O.K. C'est votre préoccupation principale.

780

M. EMMANUEL RONDIA :

Oui.

785 **Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :**

D'accord.

M. EMMANUEL RONDIA :

790

Tout à fait.

Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :

795

Merci.

M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :

800

Bonsoir!

M. EMMANUEL RONDIA :

Bonsoir!

805 **M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :**

810

À la page 6 de votre mémoire, vous nous parlez de mesures de mitigation, notamment ça semble vous inquiéter un petit peu. Vous parlez également, vous nous dites que les mesures de mitigation doivent être prises dès maintenant afin d'atténuer les impacts et les nuisances sur la sécurité.

815 Quand on regarde le plan d'action, la première année, c'est essentiellement la mise en place des structures, des réaffectations, il n'y a pas de transformation comme telle, ça commence en fait vraiment vers 2019. Alors quand vous demandez de mettre en place dès maintenant des mesures de mitigation, est-ce que vous faites référence à ce qui sera développé au PDUÉS ou peut-être aussi à tout ce qui se passe avec Turcot en ce moment parce qu'on sait que c'est parfois problématique?

820 **M. EMMANUEL RONDIA :**

Oui, c'est sûr qu'on ne peut pas le séparer une nouvelle fois mais c'est peut-être de se dire est-ce que dans le PDUÉS, il y a déjà quelque chose un peu... de se garder en tête est-ce qu'on peut quand même faire quelque chose maintenant, tout en sachant que oui il y a déjà des mesures de mitigation qui sont mises en place actuellement par d'autres biais, par d'autres programmes, puis par le ministère entre autres, mais c'était plus dans cette perspective-là de se dire est-ce que le PDUÉS est comme un moyen supplémentaire d'amener déjà des interventions de mitigation sur le terrain. C'est un peu dans cet esprit.

830 **LA PRÉSIDENTE :**

Mais ça serait sur la base de quoi – je me permets.

M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :

835 Allez-y.

LA PRÉSIDENTE :

840 Ça serait sur la base de quoi? C'est-à-dire, une recension des bouts de chantier mal gérés ou des palissades mal installées? Qu'est-ce qu'un document de planification comme le PDUÉS, j'essaie juste de...

M. EMMANUEL RONDIA :

845 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

850 ... ou vous référez plutôt à quelqu'un à l'arrondissement qui, dans le cadre des travaux du PDUÉS, aurait une connaissance de...il doit bien y avoir quelqu'un, un inspecteur ou quelqu'un qui suit pour voir à ce que les entrepreneurs qui seront sans doute extrêmement nombreux et diversifiés dans leurs travaux respectifs, à ce que cette règle des mesures soit suivie.

M. EMMANUEL RONDIA :

855 Oui, ça, c'est sur l'abord du chantier en tant que tel mais je pense c'est même dans le territoire plus largement les impacts de camionnage, de la circulation qui sont visibles actuellement sur le territoire et qui, peut-être par certaines mesures, même comme je disais qui pourraient être temporaires, peuvent venir améliorer la situation. Donc c'est plus que du monitoring de l'entrepreneur mais c'est de se dire, bien sur tout le territoire, on le travaille à 860 l'avenir mais en même temps, est-ce qu'il y a déjà des choses qu'on peut tester.

LA PRÉSIDENTE :

865 O.K. De façon prospective.

M. EMMANUEL RONDIA :

870 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

Ça serait, par exemple, si on envisage de refaire tel tronçon, telle intersection qui est problématique est tout, pensons dès maintenant à intégrer certaines mesures...

875

M. EMMANUEL RONDIA :

Exact.

880

LA PRÉSIDENTE :

... eu égard à la circulation véhiculaire lourde ou à d'autres choses.

M. EMMANUEL RONDIA :

885

Exact, dans ce sens-là. Puis l'occupation des espaces vacants peut-être qui peuvent aussi...

LA PRÉSIDENTE :

890

Être aménagés temporairement.

M. EMMANUEL RONDIA :

895

... être aménagés temporairement sachant que le ministère peut utiliser cet espace-là d'ici deux ans parce que ce n'est pas le morceau où ils sont dans les travaux...

LA PRÉSIDENTE :

900

De façon expérimentale.

M. EMMANUEL RONDIA :

Exact.

905

LA PRÉSIDENTE :

Pour tester certaines choses aussi.

910

M. EMMANUEL RONDIA :

Exact, oui. Tout à fait.

LA PRÉSIDENTE :

915

C'est très bien. On a dépassé un peu notre temps, je vais m'arrêter là et je vous remercie, Monsieur Rondia.

M. EMMANUEL RONDIA :

920

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

925

J'inviterais maintenant monsieur Alexandre Campeau-Vallée pour le Groupe de recherche appliquée en macroécologie, s'il vous plaît. Monsieur Campeau-Vallée, bonsoir!

M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :

930

Bonsoir! Donc comme vous l'avez si bien mentionné, je me nomme Alexandre Campeau-Vallée, je vais présenter le mémoire au nom du Groupe de recherche appliquée en macroécologie.